

Les sentiers de notre commune sont connus et bien entretenus, d'ailleurs on nous le dit souvent. On y passe du temps plusieurs fois dans l'année que ce soit manuellement ou avec le tracteur et le girobroyeur.

En 2021 et 2022? le girobroyeur a été passé plusieurs fois par Maurice TIREAU et André RIMBAULT, ce qui dégage régulièrement les herbes qui ne cessent de pousser, surtout au printemps. La demi-journée d'entretien avec les bénévoles au mois d'octobre permet d'éliminer les plus grosses branches ou les ronciers qui risquent de barrer le passage, surtout pour toute la cavalerie qui emprunte nos sentiers lors de la course d'endurance du Pertre. Et puis, avant l'été, nous organisons une « demi-journée sécateur » pour éliminer les ronces toujours très envahissantes : 7 ou 8 personnes parcourent nos itinéraires et avec leur sécateur, ils éliminent tout ce qui peut gêner.

Au début de l'année 2022, à la demande des randonneurs et à l'initiative de Maurice TIREAU puis bien entendu avec l'accord des propriétaires, la famille PASQUET (que nous remercions), nous avons créé une vingtaine de marches au lieu-dit la Bellangerie afin de faciliter la descente de la voie verte vers la route. Nous les avons renforcées en y posant des pierres. Cela n'a pas échappé aux responsables départementaux : l'un d'entre eux a passé un appel téléphonique : l'interlocuteur a bien saisi l'intérêt de l'opération, y compris la pose d'un « petit pont » sur le fossé.

Et dernièrement, nous avons refait le fossé au bas du chemin de Noirloup : c'est une « zone humide » et il convient de supprimer la gadoue pour que les randonneurs passent plus facilement. Nous allons recevoir un stock de pierres qui seront répandues en avril, dans les endroits les plus sensibles à l'humidité.

Les escaliers de la Bellangerie



Maurice TIREAU avait une idée en tête dès sa prise de présidence et il l'a poursuivie en permanence jusqu'à son aboutissement : réaliser la « Balade autour d'Argentré ». Elle est terminée, provisoirement, car il voulait passer par la campagne, en empruntant le chemin qui conduit à « La Tinarrière ». Il s'est vu refuser jusqu'à présent l'accord des propriétaires pour la traversée de quelques mètres de terrain mais il n'a pas renoncé et on en reparlera. On en reparlera d'autant plus que l'inscription de cet itinéraire au PDIPR n'est toujours pas effectuée. Nous avons déposé un dossier en mairie il y a deux ans mais il a été égaré ; nous avons recommencé mais l'administration communale n'a pas suivi les directives départementales et le dossier lui est revenu. Il faudra encore attendre, attendre pour assurer la promotion de ce nouveau circuit.

A chacun d'entre nous qui utilisons ces sentiers, merci de nous prévenir si un endroit doit être amélioré. Nos bénévoles sont toujours prêts à intervenir.

Avec les élèves de la commune : un chemin, une école®

Il s'agit d'une opération initiée en 2010 avec les établissements scolaires de la commune : les deux écoles primaires et le collège. Elle a abouti à la création des deux parcours que vous connaissez bien maintenant, intitulés « La salamandre » pour le plus long et « Levez la tête » pour le plus court. L'opération a continué à vivre au cours des années ; puis on l'a relancée avec force en fin d'année 2021, avec un appui total de l'adjoint en charge de l'éducation, Christophe BROSSAULT, et d'une secrétaire particulièrement douée en informatique, afin de terminer quelques-uns des projets initiés depuis le début mais non aboutis.

Le plus important consiste à installer un panneau de départ présentant les deux circuits au Jardin du Hill. Les plans sont établis après plusieurs retouches : il reste à les valider définitivement avant de les faire imprimer sur films plastifiés qui seront posés sur chacune des faces du panneau.

Il est également procédé à une dernière vérification des « pas à pas » qui décrivent le trajet ; ces documents seront installés sur le site de la commune mais aussi sur un QR Code apposé sur les panneaux.

Ces « pas à pas » seront également enregistrés vocalement par les élèves par le technicien du centre culturel. La description de quelques sites, leur histoire feront également l'objet d'un enregistrement dans les mêmes conditions, mais ce seront des « anciens » de la commune qui seront à l'œuvre.

Enfin, une inauguration officielle est prévue à l'occasion de la pose des plans sur le panneau et la date est d'ores et déjà fixée : ce sera le vendredi 3 juin au cours de l'après-midi : on essaiera de rassembler le maximum de participants ; on n'oubliera pas les plus anciens, ceux qui ont été à la tâche dès le début ou qui ont continué au cours des années.



Je Jardin du Hill : beaucoup de difficultés mais de la persévérance

Les aménagements communaux sont désormais terminés : les sentiers sablés et enherbés, une petite mare, 2 passerelles, le terrain de jeux et le parc à moutons dans les bassins d'orage ont été créés.

Notons également le nettoyage et l'aménagement de la rivière réalisés gracieusement par le SIBVAA suite aux 20 années d'engagement permanent de Vivre à Argentré au sein du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont. Une subvention européenne de 65 000€ a été également obtenue par la commune suite à notre contribution au projet d'aménagement du parc aux côtés des élus.

Lors de l'étude préalable, il était prévu une mare pédagogique dans un méandre du Hill. A proximité des écoles et de réalisation facile, elle aurait été pratique pour les cours de sciences naturelles. Quid de sa réalisation ! Trop chère 40 000€ !... A ce prix, il y a de quoi en faire dix sans compter avec les moyens du bénévolat !

Le verger prend forme notamment grâce au travail d'André RAVENEL. Les différentes formes d'arbres fruitiers basse tige, méritent le détour. Les arbres grandissent bien et n'ont pas subi les aléas de la Covid. Dès le printemps, le verger devrait avoir fière allure. Amis jardiniers, regardez bien, il vous est facile de reproduire ces techniques de palissage dans votre jardin.

A contrario, le potager végète depuis 2 ans. La Covid est passée par là. Autant les jardiniers pouvaient travailler chez eux, autant dans un jardin en collectivité, ils ont subi les contraintes des rassemblements. De plus, avec les aléas météorologiques, le jardin nécessite de plus en plus de surveillance. La distance de notre lieu d'habitation ne facilite pas le travail et altère les résultats.

La gestion du jardin se fait ainsi : la mise en place des gros travaux, les semis, les plantations se font avec les membres de la commission environnement. Puis la surveillance, l'arrosage, la tonte des allées, le petit nettoyage et la récolte des légumes au profit du CCAS se font par les 8 permanents. Il est interdit de se servir soi-même. Malheureusement, la plupart des légumes disparaissent avant leur maturité et nous n'avons plus rien pour travailler.



La serre est un atout non négligeable pour la précocité et la maturité de certains légumes, notamment des tomates. Malgré toutes nos sollicitations et les économies financières suggérées, la réfection ne se fait pas. Nous avons proposé de la recouvrir en plexi (4 000€ au lieu de 60 000€ en verre sécurit). Nous avons proposé d'utiliser la subvention prévue pour la construction des passerelles du sentier entre les 2 étangs à cet effet (1 600€) et nous nous engageons pour aider à la mise en place de la couverture. Que pouvons-nous faire de plus ? **Merci à toute l'équipe**

Jardiner au naturel : un engagement de Pierrick LIZE

Je me suis converti au « jardinage au naturel » qui pour moi est supérieur au biologique car il n'y a aucun intrant chimique : la nature se défend seule si nous l'aidons par anticipation. Prévention, observation de la faune et de la flore et réflexion pour intervenir éventuellement. Il faut nourrir le sol pour qu'il nous nourrisse : c'est le principe de base que j'essaie d'appliquer au mieux. Il y a dans la nature une vingtaine de plantes utiles en macération longue ou courte, décoction, infusion, à utiliser diluées ou non ; elles présentent des propriétés herbicides, insecticides, fongicides ou constituent des engrais pour fertiliser le sol. Il convient de pulvériser ces produits le soir afin d'éviter les brûlures du feuillage.

Nous ne devons pas oublier l'installation de nichoirs divers à une hauteur d'environ 3 mètres. Fabriquer un hôtel à insectes est également très important, avec uniquement des produits naturels en évitant les résineux ; le couvrir d'un toit est nécessaire ainsi que poser un grillage adapté (maillage de 2 cm, installé à 3 cm de la paroi) pour éviter les attaques des prédateurs, oiseaux ou chats... L'hôtel à insectes a pour rôle de permettre aux abeilles solitaires (osmies) de se reproduire en sécurité pendant de nombreux mois, aux coccinelles autochtones de trouver un abri (aujourd'hui souvent remplacées par des coccinelles asiatiques plus inutiles qu'utiles), ainsi qu'aux chrysopes dont les larves mangent beaucoup de pucerons, d'araignées rouges et de papillons.



Pour conclure, et il y aurait encore beaucoup de choses à dire, aménageons une petite surface de terrain où la nature reprendra sa place tout en la gérant pour que le hérisson, la musaraigne ou l'écureuil s'y plaisent : on obtiendra ainsi un biotope équilibré.

Au Jardin du Hill, nous avons installé un hôtel à insectes dont chacun peut s'inspirer. Nous avons aussi pensé à la faune qui vole en posant des nichoirs dans le petit bois : 2 pour les chauves-souris, 3 pour les mésanges, 3 pour les rouges gorges et 1 pour les grimpeaux. Si vous êtes intéressés, nous tenons à votre disposition les documents pour vous guider dans leur fabrication et leur installation.



Les formes palissées des arbres fruitiers par André RAVENEL

Le nombre important de formes fruitières nous montre à quel point, autrefois, arboriculteurs, enseignants et chercheurs étaient passionnés par l'arboriculture fruitière. Palisser ses arbres fruitiers constitue une bonne astuce pour gagner de la place dans les petits jardins. De nombreuses formes sont envisageables, toutes très ornementales mais demandant un entretien certain. La recherche des formes fruitières date du 17^{ème} siècle où dans les monastères, les abbayes et les prieurés, les fruits étaient cultivés avec soin. L'abbé Legendre fut l'un des premiers à améliorer la conduite des espaliers en pratiquant le palissage. De nombreux passionnés ont, par la suite, contribué à l'évolution des techniques de taille des arbres fruitiers tels que Arnaud d'Andilly, Nicolas de Bonnefond ou La Quintinie. Aujourd'hui, nous trouvons la plus belle architecture française des formes palissées au Potager du Roi à Versailles.

Le palissage consiste à planter des arbres fruitiers le long d'un mur où ils seront conduits en formes variables selon les espèces. D'autres formes plantées en isolée, peuvent aussi se faire (Candélabre, Gobelet, Vase à plusieurs branches, Fuseaux, Pyramides...). Pommiers, poiriers, cerisiers, pêchers, mais aussi vignes, kiwis peuvent ainsi être cultivés. La récolte obtenue sera moins abondante mais les fruits seront plus gros et plus goûteux. En outre le gain de place d'une telle plantation est très important. Modestement, c'est ce que nous essayons de mettre en forme au Jardin du Hill, de manière à remémorer ce qui se faisait autrefois et qui a disparu en grande partie aujourd'hui faute de passionnés, peut-être, mais aussi faute de moyens humains car un verger palissé requiert un entretien soutenu, demandant d'y consacrer du temps et de s'armer de beaucoup de patience.

La semaine bleue : plusieurs jours de participation

Tout le monde ne connaît pas la semaine bleue qui a pour objectif de valoriser la place des aînés dans la vie sociale et de promouvoir les échanges intergénérationnels. En 2021, cette semaine s'est déroulée entre le 4 et le 8 octobre avec tous les jours, une ou plusieurs manifestations. Nous nous étions engagés sur trois de ces journées :

- le mercredi 6 octobre, nous avons mis nos jeux à disposition dans la salle Ouessant et nous avons accueilli les enfants du centre de loisirs et quelques aînés de l'EHPAD qui ont pu s'exercer ensemble aux exercices de dextérité que requièrent certains dispositifs ;

- le jeudi après-midi, nous étions convenus avec les services techniques de créer une animation au Jardin du Hill pour présenter les différents tra-

voux : ceux de la commune et les plantations du potager et du verger mais aussi l'hôtel à insectes ; deux classes ont participé, une de chaque école ; mais les aînés ont fait totalement défaut ;

- enfin, le vendredi après-midi, nous avons proposé comme l'an dernier que les élèves des écoles présentent aux aînés les parcours créés il y a une dizaine d'années par leurs prédécesseurs. Deux classes de l'école Jean Louis Etienne et une de l'école la Salle Saint Joseph avaient bien répondu à notre appel mais là encore, très peu d'adultes.

Nous nous questionnons pour l'avenir : faut-il continuer alors que le principal objectif n'est pas atteint. Et pourtant, nous avons effectué des efforts de communi-

cation, notamment auprès des deux clubs d'anciens : le Club de l'Amitié et le Club des Anciens des Jeunes d'Argentré. Nous ferons le point avant de reconduire notre participation.



Des documents à étudier, que de pages à feuilleter !

Nous avons émis plusieurs avis sur des sujets qui touchent de près à l'environnement et à sa défense.

Le PLU, c'est le Plan Local d'Urbanisme : c'est un document ou plutôt une série de documents très complexes visant à assurer le développement urbain de nos villes. C'est l'outil de référence en matière d'aménagement du territoire et de renouvellement urbain. Etabli par un Bureau d'Etudes choisi par les élus communaux, il est soumis à enquête publique. Nous avons fait part de quelques observations, notamment sur la politique des « dents creuses » qui vise à construire sur les espaces verts encore libres au détriment des loisirs des enfants et de la conservation de la fraîcheur en été ; nous avons aussi signalé que les zones de construction près du château étaient à proscrire compte tenu des obligations réglementaires de protection du patrimoine.

Le PCAET, c'est le « Plan Climat Air Energie Territorial » établi par les Communautés, Vitré Communauté dans notre cas. C'est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de limiter la consommation d'énergie. Il remplace le PCET : notre association avait participé de près à l'établissement de celui-ci dont nous avons attendu en vain les bilans sérieux promis au départ. C'est Vitré Tuvalu qui nous a alertés sur l'élaboration du PCAET en proposant, avec quelques autres associations locales, un contre-plan. Il met en valeur la transition écologique, les mobilités douces, une agriculture plus respectueuse de l'environnement et la protection de la santé. Nous avons adhéré pleinement à ce contre plan.

La méthanisation, on en parle beaucoup, y compris à Argentré-du-

Plessis. Un projet important est en voie de réalisation et nous avons aussi émis quelques suggestions et critiques sur ce projet. D'une manière générale, nous sommes opposés à la création d'industries énormes. Pourquoi ?

Elles mobilisent de grandes surfaces pour les installations et l'épandage du digestat (les résidus après la production de gaz) ;

Elles utilisent des cultures couvre sol ou vivrières au détriment de la protection des sols et de la nourriture animale ou humaine ;

Elles entraînent des transports dans les deux sens, import de lisiers et de matières végétales, export du digestat par d'énormes camions qui provoquent la destruction des routes communales ;

Des subventions importantes sont allouées aux promoteurs, subventions issues de nos impôts.

Que se passe t-il à Cul de Loup ?

On a aussi beaucoup parlé de « Cul de loup » ces temps derniers mais pas à propos des sentiers de randonnée.

Un agriculteur a souhaité surélever une parcelle de terre de deux hectares située au-dessus du chemin que nous avons restauré. A cet effet, une entreprise locale a procédé au décapage de la terre végétale puis à l'apport de matériaux inertes qui devaient ensuite être recouverts. Mais, tous les apports n'étaient pas inertes et on a pu constater que des matériaux interdits étaient déposés comme par exemple les croûtes d'enrobés, les gravats et même des ma-

tières plastiques.

Nous avons alerté la mairie et la Préfecture mais les réactions ont été lentes si bien qu'une partie des matériaux a disparu sous la terre végétale. De plus, le drain qui évacuait les eaux de pluie lors des orages n'est pas rétabli : le risque est que les eaux attaquent le talus, le fassent s'écrouler dans le chemin, provoquant ainsi des dégâts importants. Qui réparera ?

Qui plus est, le PLU limite les apports de terre à 2 m de hauteur et dans ce cas, le remblaiement at-

teint 4 à 6 m.



Une Rando Surprise avec Cap Mouss' : un beau succès

C'est presque devenu une tradition maintenant : l'association de parents d'élèves de l'école Jean-Louis Etienne nous sollicite tous les deux ans pour organiser un Rando-Challenge® familial.

Nous avons simplifié cette activité créée par la FFRP : il con-

vient de suivre un parcours balisé, de situer sur une carte les balises installées sur le parcours et de choisir la bien réponse parmi 3 affirmations ou de déchiffrer un rébus. Nous avons supprimé la notion de temps à respecter : chaque famille se déplace à son rythme surtout avec de jeunes enfants ou des poussettes.

Cap Mouss' a rassemblé 140 personnes le dimanche 17 octobre 2021 : 30 équipes ont effectué le parcours balisé par nos soins. Un beau succès comme chaque fois et une organisation impeccable par les responsables de l'association de parents.



Journées festives 2021 et 2020
aux Cinq Chemins

Le respect de **l'environnement, l'écologie**, c'est avant tout la défense des éco-systèmes composés par une multitude d'organismes.

Pour adopter une démarche **écologique**, il est important de comprendre l'équilibre de la relation entre l'homme et la nature, de l'aimer et de le **protéger**.

Citation à propos **de l'écologie** de Charles Darwin Barry Commoner